



# Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine

Pessac, le jeudi 19 décembre 2019

**ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE LETTRE**

**PRECISIONS SUR LA BROCHURE DES PROGRAMMES GAM**

**PROGRAMMES FEDERAUX A et B**

Après plusieurs contacts il fallait comprendre le sens suivant :

- **Programme fédéral B :**

Un exercice composé de 5 éléments.

Seuls les éléments autorisés seront retenus pour le calcul de la note D dans leurs catégories respectives.

- **Programme fédéral A :**

Un exercice composé de 7 éléments.

Seuls les éléments autorisés seront retenus pour le calcul de la note D néanmoins afin de faciliter la transition dans un mouvement, un élément " non reconnu " est autorisé ceci pour assurer une liaison ; ce dernier sera évalué par le jury E "pour faute technique ou exécution " mais ne sera pas retenu (dans les 7 éléments) ni pénalisé par le jury D.

Le DT GAM et responsable des juges  
**BIJAYE P.**

Comité Régional de Gymnastique  
Nouvelle-Aquitaine  
35 Av. Gustave Eiffel - ZA Bersol  
33600 PESSAC  
Tel : 05 56 36 23 97  
Email : cr.nouvelleaquitaine.ffgym@orange.fr